

LE SPECTATEUR

DE

L'ORIENT.

Livr. 71. 25 Juillet (7 Août) 1856.

Opinion de M^r le commandant Martin sur le tracé des frontières de l'Empire Ottoman en Europe.

—ooo—

« **L**ES puissances occidentales ont donné à l'Orient leur concours le plus éclairé, les avis les plus sages et les plus désintéressés. Elles seront longtemps encore dans l'obligation de les lui continuer. »

« L'étude de toutes les questions qui pourront jeter un jour nouveau sur la situation du pays, l'initiative de toutes les mesures qui doivent hâter les pas de la Turquie dans la voie du progrès et de la civilisation, si elle doit jamais y entrer franchement, doivent être inspirées sans relâche au gouvernement turc par ses alliés. Il leur appartiendra aussi d'éclairer sa marche en lui signalant

les auxiliaires qui doivent l'aider, en appelant son attention sur les obstacles de nature à les entraver. Ces derniers, trop nombreux malheureusement, sont de plusieurs sortes et dans le nombre, *le tracé des frontières de l'empire Ottoman en Asie, comme en Europe, tient une des premières places, parmi les causes de complications et de désordres contre lesquels le gouvernement turc est obligé de lutter.* »

« La rectification de ces frontières, du côté de la Bessarabie, a déjà été jugée indispensable; une modification analogue n'est pas moins impérieusement réclamée du côté de la Grèce. »

« La frontière turco-grecque ne remplit aucune des conditions que doit offrir une bonne limite réciproque entre deux États. Les événements malheureux dont l'Épire et la Thessalie ont été le théâtre en 1851, ont trouvé dans l'imperfection de cette frontière leur plus puissant auxiliaire. »

« Le brigandage qui désole aujourd'hui les deux pays limitrophes, et l'insoumission fréquente des populations du territoire turc avoisinant, n'ont pas de leur côté d'autre source. »

« Purgez votre pays du brigandage, répètent à l'envi aux Grecs, tous les organes de la presse; eh! mon Dieu commencez par leur donner les moyens d'arriver à cette répression, commencez par faire cesser les causes indépendantes de la volonté de l'administration et qui contribuent plus que tout le reste à entretenir cette plaie. Le gouvernement souffre le premier, et plus que tous, de ce mal invétéré, à la guérison duquel on ne saurait

imaginer ce qu'il a dépensé en vain, d'argent, d'activité, d'efforts persévérants. »

« Il semble que pour faciliter aux fautes commises dans le partage arbitraire des Hellènes, leurs conséquences les plus désastreuses, on ait pris à tâche en même temps de donner à la frontière, la constitution physique la plus propre à entretenir le mélange des populations, à faire naître les éléments de désordres, à faciliter à leurs auteurs les moyens d'échapper à toute poursuite de la part des autorités régulières. »

« Cette frontière dont le tracé fit autrefois le désespoir de nos officiers d'état-major, par l'extrême difficulté qu'ils rencontrèrent dans son établissement, présente une vaste série de gorges, de défilés presque impraticables, une infinité de positions, un véritable système de forteresses, de repaires naturels, qui favorisent au plus haut degré, l'organisation des bandes et rendent leur poursuite presque impossible. »

« Le rôle du Royaume grec actuel est tracé pour longtemps. Ce n'est pas par la guerre qu'il pourra accroître son importance et sa puissance; c'est par son perfectionnement intérieur, c'est par le développement de son commerce, de sa marine, c'est par le développement de toutes ses forces vives, à l'établissement d'une prospérité et d'une situation, qui puissent former le contraste le plus absolu avec la situation de ses voisins (*). C'est

(*) Les principes développés ici par M^r le commandant Martin sont aujourd'hui professés par toute la Grèce; car à l'heure qu'il est, il ne se trouve pas parmi nous, un seul individu, qui ose concevoir seulement l'idée de porter atteinte à un ordre de choses sanctionné par toutes les grandes puissances, et de troubler d'une manière quelconque, une paix

par ces moyens et seulement par ceux là, que le Royaume grec pourra établir d'une manière efficace et certaine, sa candidature à l'empire de Byzance. »

« Le jour où l'épreuve sera définitive, le jour où l'essai que tente aujourd'hui l'Europe à l'égard de la Turquie, aura donné son dernier mot, si l'empire Ottoman doit sombrer, la Grèce n'aura qu'à tendre la main pour recevoir une succession dont seule alors loin d'être un embarras, elle sera habile à hériter. »

« Nous avons dit que les deux races qui peuplent l'Orient devaient sans distinction de culte, trouver un égal appui de la part des puissances. »

« Nous avons défini le rôle et la mission du Royaume grec. Dans l'intérêt de l'Europe, comme dans celui de la Turquie et de la Grèce, il importe de faciliter cette mission, en faisant disparaître dans la mesure du possible, toutes les difficultés indépendantes de la volonté des gouvernements et contre lesquelles viendraient s'user inutilement leurs efforts. L'imperfection de la frontière qui sépare la Grèce de la Turquie, tient une place importante dans les obstacles à signaler. »

« Il est urgent qu'une opération analogue à celle qui en faveur de la quelle se sont manifestés les vœux les plus ardents de toutes les nations de l'Europe.

En nous conformant inviolablement à ces principes d'ordre et de progrès pacifiques, et sans sortir des bornes d'une discussion calme et modérée, nous pourrions avec d'autant plus de liberté, traiter de toutes les questions qui se rattachent à la condition des chrétiens orientaux, que la langue dans laquelle nous exprimons nos opinions n'est pas la leur, et que loin de nous adresser aux passions ou aux intérêts des populations dont les souffrances ne sont plus contestées par personne, nous en appelons au contraire à la justice et à la haute intelligence de ceux qui ont la volonté et la puissance de mettre un terme à leurs souffrances,

doit être faite du côté de la Bessarabie, vienne diminuer au moins s'il n'est pas possible de les faire disparaître entièrement, les inconvénients que nous avons passés en revue. Sans préciser d'une manière absolue ce qu'il nous semblerait convenable d'essayer, afin de faciliter la répression du brigandage et des désordres dont les districts limitrophes sont le théâtre, nous appellerons l'attention principalement sur la portion de la limite qui court à travers les contre-forts de l'Othryx. »

« Au dessus de Thaumoco (Domoco) il y a une rivière, l'ancienne *Enipée*, aujourd'hui *Fanari*; puis au dessus encore, vers le nord, la plaine de *Pharsale*. En adoptant cette limite, non - seulement on donnerait à la frontière une configuration beaucoup plus régulière, mais les points de Domoco occupés par les Grecs, d'Armyro qui resterait aux Turcs, se trouvant sur la frontière elle-même, en faciliteraient singulièrement la garde. »

« Le faible district qui serait ainsi reporté du côté de la Grèce, serait relativement, presque insignifiant, comparé à l'addition de territoire que la Turquie recevra du côté de la Bessarabie. Cette nouvelle limite le long d'un cours d'eau, en pays découvert, serait plus facile à garder pour les Grecs comme pour les Turcs, que les crêtes et les défilés des monts Othryx. »

« La modification que nous venons d'indiquer, nous semble absolument urgente. Dans l'état actuel de la limite, à travers les monts Othryx, le gouvernement grec aura beau redoubler de vigilance, organiser ses colonnes mobiles, mettre sur pied pour la répression du brigandage, toute la force armée dont il dispose, il ne pourra pas empêcher les bandes de malfaiteurs de péné-

trer sur la territoire grec et de s'y établir même pour quelque temps, et d'échapper à toute poursuite. »

« Une contrée montagneuse, accidentée, comme celle qui borde la frontière, dont le sol est le plus souvent coupé par de profonds ravins couverts de buissons et d'arbustes épais, offre aux brigands un asile d'autant plus sûr, qu'ils peuvent facilement se ravitailler chez les bergers, qui occupent du mois de Mai au mois d'Octobre, avec leurs nombreux troupeaux, toute la partie montagneuse de la Grèce septentrionale (*). »

« Une contrée montagneuse, accidentée, comme celle qui borde la frontière, dont le sol est le plus souvent coupé par de profonds ravins couverts de buissons et d'arbustes épais, offre aux brigands un asile d'autant plus sûr, qu'ils peuvent facilement se ravitailler chez les bergers, qui occupent du mois de Mai au mois d'Octobre, avec leurs nombreux troupeaux, toute la partie montagneuse de la Grèce septentrionale (*). »

En partant du principe qui a été posé d'une manière incontestable, que la frontière turco-grecque ne remplit aucune des conditions que doit offrir une bonne limite réciproque entre deux États, et que dans l'intérêt de l'Europe, comme dans celui de la Grèce et de la Turquie, il importe de faire disparaître dans la mesure du possible, toutes les difficultés indépendantes de la volonté des gouvernements, nous nous permettrons aussi de présenter sur cette même question, quelques observations pratiques, propres à compléter les arguments développés par M^r le commandant Martin, en faveur d'une rectification des frontières des deux États, et à prouver la sagesse de ses conclusions.

La frontière turco-grecque s'étend à partir du golfe Ambracique, jusqu'au golfe de Volo, sur un espace d'environ 65 lieues. Elle est formée à son extrémité orientale par un ruisseau qui prend sa source dans le mont Othrys, coule tout près du village grec de Sourpi et se

(*) V. Spectateur militaire. L. 59. 15 Mai 1850.

jette dans la mer. Pendant l'été ce ruisseau est entièrement à sec, et pendant l'hiver, les piétons et les chevaux ne rencontrent aucun obstacle sérieux en le traversant.

La distance entre la mer et le dernier anneau de la chaîne des montagnes désignées sous la dénomination de mont Othrys, n'est pas de plus de deux lieues (*).

A l'ouest, on trouve à peu près les mêmes conditions de terrain; car ce sont encore des ruisseaux faciles à traverser et dont le parcours n'est que de deux ou trois lieues, et des monticules non moins faciles à franchir, qui forment notre ligne de frontières du côté du golfe Ambracique.

La distance qui sépare ces deux points extrêmes, présente il est vrai une contrée montagneuse, accidentée, dont le sol est souvent coupé par des ravins couverts de buissons épais, mais bien peu d'endroits impraticables, ou propres à opposer des obstacles sérieux aux malfaiteurs qui essaieraient de passer d'un territoire à l'autre.

D'après sa démarcation actuelle, la ligne des frontières passe à travers la crête des montagnes qui s'élèvent sur la limite des deux États.

Un grand nombre de ruisseaux prennent leur source dans ces montagnes et creusent de profonds ravins sur leurs flancs, en se précipitant dans les vallées.

Ce sont donc ces ravins qui rendent le plus souvent

(*) Par suite de cette délimitation de notre frontière orientale, qui enleva à Sourpi toutes ses terres labourables, il arrive bien souvent que le bétail appartenant à ce village, franchit la limite des deux États, et se voit confisqué par les Albanais, qui ne consentent à le rendre à leurs propriétaires qu'au prix de fortes sommes d'argent.

inefficace la poursuite des brigands que infestent nos frontières.

Que de fois la force armée, mise à leur poursuite, ne les a-t-elle pas subitement perdus de vue, à cause même de ces nombreux accidents de terrain, qui permettent aux malfaiteurs de se soustraire à la poursuite la plus active et la mieux combinée, sans laisser aucune trace de leur passage !

Ainsi, au double point de vue de la sécurité réciproque des deux États, et du maintien des rapports de bon voisinage dont la consolidation leur est également avantageuse, nous soutenons qu'il n'y a pas une ligne de frontières plus défectueuse, que celle qui sépare la Grèce de la Turquie.

En effet, la carte même de la délimitation des frontières en main, il est souvent difficile de reconnaître la limite des deux États ; A quels signes le gouvernement grec pourrait-il les reconnaître ? Où donc devrait-il particulièrement exercer sa surveillance ? Quelles sont les positions qu'il devrait garder pour empêcher la contrebande, ou pour faire observer les réglemens sanitaires ? Quelles sont les positions qu'il importerait de faire occuper par ses troupes, sur un espace de 65 lieues ?

Au temps de la moisson, nous éparpillons nos troupes sur un grand nombre de positions pour préserver nos récoltes d'une entière destruction ; et cependant à quelques pas de ces positions, des malfaiteurs pénètrent sur notre territoire, commettent leurs déprédations et regagnent la frontière, avant même qu'on se soit seulement douté de leur présence.

C'est ainsi qu'au prix de la huitième partie de nos reve-

nus, nous employons le 1/3 de nos forces militaires pour la défense de nos villages de la frontière, et malgré ces sacrifices, malgré les efforts des autorités chargées particulièrement de la garde des frontières, le brigandage n'a jamais cessé d'infester la limite des deux États.

« Afin de rétablir l'ordre et la sécurité dans les provinces limitrophes, les deux gouvernements convinrent, il y a déjà bien longtemps, de faire construire des casernes des deux côtés de la ligne des frontières ; mais vu leur position isolée et la distance qui les sépare des villes et des lieux habités, ces casernes ont été bien mal conservées, quoiqu'elles aient entraîné des frais de réparation considérables.

Pourtant celles qui ont été construites sur le territoire hellénique existent encore, et elles ont toujours été confiées à la garde de détachements militaires, mais il n'en a pas été de même pour celles qui se trouvent au delà de la ligne ; elles sont presque toutes tombées en ruines, à cause de l'éloignement ou de la négligence des autorités chargées de veiller à ces travaux, et la garde en était confiée à des Albanais qui, loin de poursuivre les brigands avec efficacité, étaient intéressés au maintien du brigandage, soit pour imposer leurs services au gouvernement turc, soit parcequ'ils ont leur part dans le butin.

C'est donc dans le but d'extirper le brigandage et de rendre la sécurité à ces provinces, qu'une convention a été dernièrement conclue entre le gouvernement hellénique et la S. Porte. Parmi les dispositions principales de cette convention, il y en a dont la réalisation eût rendu la poursuite et la punition des malfaiteurs aussi sérieuse qu'efficace de la part du gouvernement turc ; nous vou-

lons parler de celles des articles 2, 3, et 5 ainsi conçus :

Art. 2. « Les individus arrêtés ou saisis sur le territoire de l'un des deux États, qui après la publication de la présente convention, auraient fait partie d'une bande ayant pour but d'exercer le brigandage dans l'autre État, ou qui auraient tenté ou consommé des actes de brigandage dans cet État, seront poursuivis de la même manière et soumis aux mêmes dispositions pénales, que si les actes dont ils se sont rendus coupables, avaient été dirigés contre l'État où l'arrestation a lieu. »

Art. 3. « Les deux hautes parties contractantes, conviennent mutuellement d'employer, chacune de son côté, des troupes régulières pour la garde de leurs frontières et la poursuite du brigandage, dans leurs provinces limitrophes. »
« Les troupes de chaque État doivent être d'une force suffisante et seront placées sous les ordres d'un commandant supérieur. »

Art. 5. « Si un détachement de poursuite atteint la ligne frontière en suivant la trace des brigands, il pourra continuer à leur donner la chasse, jusqu'à ce qu'il ait rencontré un détachement de l'autre État. »

Sans doute, la conclusion de cette convention, prouve à n'en pas douter, du désir bien sincère qui anime les deux gouvernements de réprimer le brigandage et de rétablir le bon ordre et la sécurité dans les provinces limitrophes ; mais qu'il nous soit permis de signaler certaines difficultés pratiques, dont l'existence ne peut que prolonger un ordre de choses également préjudiciable aux deux États.

Nous avons déjà dit que les casernes qui avaient été bâties sur le territoire Ottoman, sont depuis longtemps tombées en ruines ; elles doivent donc être reconstruites, et en outre, on devrait en bâtir d'autres encore, car les anciennes étant trop clair-semées sur la ligne de frontières, laissent libres des intervalles considérables, et ne suffisent pas pour opposer une barrière aux malfaiteurs qui entreprendraient de passer d'un territoire à l'autre.

La dépense nécessaire pour la construction de 40 casernes, indispensables au but proposé, ne saurait être évalué à moins de 5 millions de piastres, ou environ 1 million de francs à raison de 25 mille fr. par caserne ; Et quant aux troupes, qui d'après la convention, doivent être d'une force suffisante pour remplir la double tâche de poursuivre les brigands et de veiller à la sûreté des districts limitrophes, elles ne peuvent pas être fixées pour les Turcs, à moins de dix bataillons, quoique ce chiffre soit le triple des forces que la Grèce devrait et pourrait employer à cet effet.

La raison de cette différence ressort en premier lieu de l'état des provinces limitrophes de la Grèce, qui se trouvent constamment agitées par des révoltes ou des désordres inhérents au régime musulman. Or, pour prévenir ces désordres, et pour les réprimer, il est indispensable que le gouvernement Ottoman entretienne constamment sur la limite des deux États, des forces supérieures à celles dont la Grèce doit disposer dans cette partie du Royaume.

Mais ce n'est pas tout encore ; nous avons vu que d'après l'article 3^o de la convention conclue, chacune des deux hautes parties contractantes, s'engage à employer

des troupes régulières pour la garde des frontières et la poursuite du brigandage; en supposant donc que la Turquie voulût procéder à la mise à exécution de cet article de la convention, il en résulterait, que les Albanais qui étaient chargés jusqu'ici de la garde des frontières, se voyant dépouillés d'un service qui leur assurait l'exploitation des frontières de l'Empire, ne manqueront pas de se livrer à une réaction d'autant plus sérieuse contre le nouvel ordre de choses, que cette race remuante et cupide, peu propre aux travaux de la paix, possède une aptitude incontestable pour la guerre et le désordre.

Ce sont ces raisons qui nous font penser que les troupes régulières qui seraient employées par le gouvernement turc à la garde des frontières et à la poursuite du brigandage, devraient être de force à réprimer aussi la résistance sourde ou patente des Albanais, à un ordre de choses, qui leur est sous plus d'un rapport préjudiciable.

Les frais d'entretien de dix bataillons pourraient être évalués à 20 millions de piastres, ou 4 millions de francs. En admettant maintenant que la Turquie veuille exécuter les engagements qu'elle vient de contracter, qu'elle ne soit pas obligée de transiger avec les populations Albanaises et qu'elle puisse aussi déboursier dans l'année 5 millions de francs pour rétablir la sécurité dans un coin de son vaste Empire, l'ordre et la sécurité en seraient-ils rétablis sur la limite des deux États? Nous ne le pensons pas. Le baron Louis disait à M^r Casimir Perrier, faites moi de bonne politique, et je vous ferai de bonnes finances; nous dirons de même au gouvernement turc, administrez bien vos États, appliquez-y les principes de justice et d'égalité qui sont le fondement inébran-

lable de la prospérité des sociétés modernes, réprimez; si vous le pouvez, le fanatisme des musulmans qui se croient encore au lendemain de la conquête, et vous aurez plus fait pour la répression des crimes et des désordres qui éclatent dans vos États, que ne le feront vos 40 casernes et vos dix bataillons. Mais comme après tout; il n'est pas probable, ainsi que l'a dit bien judicieusement M^r Freeman, que, quel que soit le bon vouloir du gouvernement turc, la constitution cérébrale des musulmans subisse du jour au lendemain une révolution radicale, nous n'avons pas le moindre espoir de voir disparaître le brigandage des provinces limitrophes de la Grèce, et partant, de la Grèce elle-même, à moins d'une rectification de frontières à peu près telle que vient de la proposer M^r le commandant Martin.

En adoptant en effet pour limite la rivière Enipée, la ligne des frontières passerait à côté du versant occidental des hauteurs de Phanari, et conduirait au bassin qui sépare la plaine de Pharsale de celle où coule le Pénée. Cette ligne qui ajouterait au Royaume hellénique Phanari, Carditsa, Moscolouri et Pharsale, suivrait le pied des hauteurs qui bornent la plaine vers le Sud, côtoierait le chemin de Pharsale à Almyros, et irait aboutir au golfe de Volo, à la rade d'Almyros.

Mais en fixant ainsi la limite orientale du Royaume hellénique, on n'atteindrait qu'imparfaitement le but proposé; car une semblable rectification serait également nécessaire du côté de l'Épire. Or, en faisant partir la ligne des frontières occidentales, de Phanari, on suivrait la partie orientale du mont Philadelphia, et on passerait par les villages de Cydonia, de Dessi et de Theodoriana,

pour venir rejoindre le fleuve d'Arta, près du village de Broutza, et suivre le cours de ce fleuve jusqu'à son embouchure dans le golfe même d'Arta.

Sur toute cette ligne, la seule partie difficile à garder, serait celle des villages susmentionnés ; tout le reste étant un pays découvert, qu'on pourrait défendre contre les malfaiteurs, sans de grandes dépenses. ¶ li

En rectifiant de cette manière la frontière turco-grecque, on serait sûr de venir à bout des brigands, car quelques escadrons de cavalerie suffiraient pour arrêter sans beaucoup de frais et avec efficacité, les incursions des malfaiteurs et faire disparaître les causes qui engendrent incessamment des crimes et des désordres tendant à susciter des complications et à troubler les rapports de bon voisinage, dont la consolidation est, nous le répétons, également avantageuse aux deux États. Les concessions que la Turquie ferait dans ce but, seraient bien minimes pour un aussi vaste Empire, mais elles seraient fécondes en grands résultats.

Les deux gouvernements n'useraient plus leurs efforts et leurs moyens pour la garde des frontières, l'ordre et la sécurité seraient rétablis dans une contrée livrée constamment à la désolation, et les provinces les plus fertiles des deux États, loin de se voir condamnées à la stérilité, et d'être livrées à des bandes de malfaiteurs qui les exploitent, pourraient donner le plus grand essort à leurs forces productives.

¶ Certes, si nous voulions traiter cette question sous le point de vue de la division politique que réclame les intérêts de chaque État, nous aurions répété avec le commandant Martin, « que si les frontières géographi-

ques pouvaient dépendre uniquement de la volonté des gouvernements, ou du caprice des événements, les véritables divisions politiques au contraire, devraient toujours accompagner celles des différentes races, des populations, des mœurs, des religions et des langues. »

« Les invasions, les conquêtes, les fluctuations de toutes sortes, par lesquelles les diverses races qui peuplent le monde ont été déplacées, ont rendu, le plus souvent, impossible cette répartition naturelle et logique. Mais on ne peut pas nier que le trouble et la perturbation, causés dans le monde par ces événements, ne constituent point une sorte de vice originel, dont les effets se reproduisent à des périodes plus ou moins longues et dont sont surtout entachées, ces limites violemment imposées par la conquête au mépris du respect et de l'indépendance des nationalités distinctes. »

¶ Il y a donc, au point de vue des divisions politiques des différents États, deux éléments capitaux à étudier, territoire et peuple ; les peuples, au point de vue de leur homogénéité, qui résulte de l'identité de leur origine, de leur langue, de leur religion ; et le territoire, au point de vue de l'espace, des moyens de subsistance, des voies de communication, et de la sûreté des populations qui s'y sont établies. Or, sous ce double rapport, nous répétons qu'il n'y a pas de ligne de frontières qui soit plus arbitraire, plus défectueuse que celle qui sépare la Grèce de la Turquie. ¶

¶ On nous dira peut être que d'une simple question de rectification de frontières, nous avons fait une question de nationalité.

Il n'y a pas de doute que ces deux questions se rat-

tachent l'une à l'autre d'une manière bien intime; mais la question de nationalité, menaçante et féconde en périls et en bouleversements dans tout le reste de l'Europe, est en Orient une question de christianisme, d'ordre de progrès et de civilisation. Dans ces contrées, la question de nationalité ne cessera jamais d'avoir un intérêt d'actualité, tant qu'il y aura une race prédominante, qui en s'arrogeant le droit de gouverner, ne saurait exercer le gouvernement sans opprimer tout ce qui n'est pas elle.

Au reste, pourquoi serait-on moins indulgent pour les races chrétiennes qui se trouvent sous la domination musulmane, que pour la race Roumaine, dont les légitimes prétentions à constituer, par la fusion ou la réunion des deux Principautés, une nationalité forte et compacte, ont rencontré dans presque toute l'Europe les sympathies les plus vives?

Ce qui est un acte méritoire et patriotique au delà du Danube, serait-il imputé à crime en deçà de ce fleuve?

Certes, nul ne saurait contester à la politique pas plus qu'à la législation de chaque État, le droit de sévir contre des actes dont la manifestation apporterait une perturbation quelconque, dans l'ordre politique ou matériel des sociétés; mais il n'en est pas ainsi des *tendances* individuelles ou sociales; celles-ci se trouvent d'autant plus en dehors de leur juridiction, qu'elles sont légitimes, conformes au droit et à l'intérêt général de l'humanité.

« La géographie politique fait observer Rossi (*) est en quelque sorte le mouvement perpétuel; c'est le fait le plus mobile qu'on puisse rencontrer. De nos jours mêmes, dans une période qu'on peut appeler période de

paix, n'avons-nous pas vu la Pologne tomber, la Grèce surgir, l'Égypte s'agrandir, la Turquie devenir moins étendue, les Pays-Bas se démembrer? c'est donc en quelque sorte, je le répète, le mouvement perpétuel. »

« C'est une belle et grande étude que de rechercher non seulement l'histoire apparente de ces grands mouvements des peuples, mais aussi leurs causes intimes, et que de s'appliquer à distinguer ceux qui n'ont été que le résultat d'accidents blâmables ou de passions contraires au développement de l'humanité, de ceux dont le but et le résultat étaient légitimes, quelques tristes qu'en fussent les moyens, quelque déplorable qu'en fût l'instrument. On trouve qu'un effet cette distinction est réelle; que souvent les peuples dans leurs mouvements mêmes les plus désordonnés, ont tendu vers un but rationnel, ont tendu, qu'ils s'en rendissent ou qu'ils ne s'en rendissent pas compte, à substituer à une géographie politique de fait, une géographie politique rationnelle, en harmonie avec les besoins et les intérêts bien entendus des différentes nations, et l'on ne peut ainsi se refuser à croire qu'à côté du fait, existe le droit, qu'à côté de cette géographie politique de fait, a toujours existé, en quelque sorte, une géographie rationnelle, tout comme à côté d'un droit positif, existe un droit spéculatif. »

« Mais quels sont les principes de cette géographie rationnelle? De quoi s'agit-il? De placer chaque peuple sur un territoire et d'adapter, si je puis parler ainsi, l'un à l'autre, de manière que ce peuple puisse se développer le mieux possible, qu'il le puisse sans nuire aux autres peuples; qu'il le puisse sans avoir à craindre et à souffrir des obstacles. »

(*) Tom. IV. Cours d'Économie politique.

La poésie populaire en Grèce (*).

—ooo—

LE clephte est un nouveau personnage introduit dans la société moderne. Ce personnage, il est vrai, se fait vaguement entrevoir dans les époques primitives de la Grèce ancienne; mais il disparaît complètement, durant le moyen âge, pour reparaitre avec plus d'éclat et avec un caractère plus marqué après la conquête des barbares. Le clephte moderne n'est plus le brigand de Thucydide, dont la seule occupation est de battre les forêts et les grandes routes à la recherche d'un butin. Loin de revêtir ce caractère, le clephte moderne est l'expression parlante d'une époque de colère, de vengeance, de ressentiment, d'une époque nationale, qui s'est enorgueillie dans l'humiliation, et qui est devenue féroce par la persécution, audacieuse par quelques succès obtenus de temps à autre. Si le clephte rompt complètement avec les lois, avec la société, c'est parce que ces lois et cette société s'opposent aux décrets de Dieu, et à ses propres traditions. Tout ce qui s'oppose à sa liberté personnelle n'a plus aucune vigueur à ses yeux : le fer, le feu sont ses vengeurs. Interrogez-le sur les lois de sa conscience : il vous répondra qu'il en connaît une seule, et il faudra le croire sur parole. Il la trouve dans cette force intérieure et inexplicable, qui le pousse jour et nuit, au nom de la religion outragée et de la patrie en deuil, à venger le sang par le sang, la rapine par la rapine ; à combattre par des moyens illégaux le pouvoir illégal de l'envahisseur ; et à ne point laisser dormir en repos, pas même une nuit son

(*) Voir le Spectateur de l'Orient du 10[22 Juin et 10[22 Juillet,

implacable ennemi et tous les siens. Voilà la conscience du clephte, et voilà comment il entend l'honneur et la gloire. Mais la torture, le pal, mais la mort la plus cruelle l'attendent. Sa fermeté défie tous les supplices de la terre. Ce sentiment qui l'anime, dans un siècle — ne le perdons point de vue — où la liberté n'était pas un bien commun, et dans un pays déjà en partie soumis à la domination la plus féroce, ce sentiment fébrile forme sa religion, son *credo*. Il lui sert de famille et de patrie : c'est sa seule consolation, son ambition, son tout. Loin d'être mortifié par la nature de la profession qu'il exerce, il en est au contraire tout aussi fier, que le plus noble paladin qui, la lance en arrêt, protège la vertu et le malheur, que le croisé qui court à la défense de la terre sainte, dans ces époques vierges de loyauté, d'amour, et de foi.

Il y a donc un *honneur* dans l'institution clépthique. Donnez-lui une autre interprétation, si vous voulez, mais vous devez l'admettre, dès que cette institution se propose de remplir un rôle social, un devoir religieux. Ce devoir consiste à disputer à l'infidèle chaque pouce de terrain de l'asyle de la liberté. Ce qui dans un autre ordre de choses serait réputé un délit, est pour lui dans le cas présent un service rendu au Dieu de ses pères, un moyen de gagner l'immortalité.

Il a fallu la philanthropie, la charité chrétienne, le sentiment patriotique, le zèle tout fraternel du philhellène consul de France, qui a décrit le pays des clephtes en savant et en philosophe, pour apprécier cette époque de l'histoire grecque moderne, dans sa valeur politique et morale.

« Composées, dit Pouqueville, d'hommes accoutumés à mépriser la vie, à braver les supplices, à opposer la violence à la violence, le fanatisme au fanatisme, ces bandes se recrutent par les persécutions, et elles survivront peut-être aux motifs qui les ont fait naître. Habités aux privations, endurcis aux fatigues, sans patrie au milieu de leur pays, exilés au sein de leur terre natale, les armatoles s'élancent dans la carrière du brigandage avec une audace digne d'une meilleure cause. Un capitaine auquel cent mécontents obéissent aveuglément, sortant tout à coup des montagnes au milieu desquelles il a organisé sa troupe, paraît à l'improviste dans la Béotie, au fond de Tempé, au milieu de la Macédoine, et semble se multiplier par la rapidité de ses marches. En vain l'alarme se répand ; en vain on court aux armes pour le combattre ; sa horde se disperse, et disparaît comme par enchantement, au moment où l'on croit l'avoir cernée, et se trouve réunie à quelques lieues de là, pour fondre sur une autre contrée. Ainsi les Scythes des déserts de l'Asie, auxquels les steppes de la solitude sont connus, fuient devant un ennemi supérieur, pour se rassembler, le harceler et le vaincre de guerre lasse. De même les armatoles, qui sont un mélange de Grecs et de schypétars chrétiens, connaissant les défilés et les plateaux des montagnes, s'y réfugient devant des forces supérieures. Ils y retrouvent leurs réserves de vivres, leurs magasins de munitions, et les cavernes dans lesquelles ils déposent souvent leur butin. Toujours sur le qui vive, ils bivouaquent sur des hauteurs tant que le jour dure ; et lorsqu'on les croit anéantis, ils reparaissent souvent plus nombreux et plus terribles qu'ils n'étaient auparavant. Les nuits obscures et orageuses, lorsqu'ils ne les emploient pas à des marches forcées, sont les seuls moments de repos pour eux. Ils dorment alors au bruit des torrents, couchés sur des tas de branchages dont ils font un lit pour s'élever au dessus de l'humidité, et couverts de leurs sayons de poil de chèvre, qui sont impénétrables à la pluie. Des rouleaux de toile goudronnée leur servent à envelopper leurs armes, leurs munitions, et le pain dont ils se nourrissent. Comme ils ont sous la main les troupeaux des Valaques, ils achètent d'eux du laitage et des agneaux, surtout à l'époque des fêtes de l'église grecque, qu'ils solennisent par des chants, des danses et l'usage immodéré du vin. Couronnés de fleurs des montagnes, ils font alors redire aux échos de la solitude, les chansons fameuses des voleurs, dont Bukouvalas, Christos-Vlachos, et plusieurs autres sont les coryphées et les héros. »

« Ces élans de joie étant passés, la subordination se rétablit dans les bandes, qui sont régies par des espèces de lois ; tant il est vrai que les associations les plus monstrueuses ne peuvent se soutenir sans quelques

notions de justice naturelle. Ainsi, au milieu des excès des armatoles, les ministres du culte et des autels sont pour eux des choses inviolables ; et les femmes, sans exception, l'objet d'un respect sacré. Chrétienne ou mahométane, riche ou pauvre, quels que soient ses charmes, sa résistance ou son abandon, malheur à celui qui oserait s'oublier auprès d'elle ! une mort aussi prompte que certaine serait la punition du coupable. Dans leurs égarements, les armatoles chrétiens, qui ont vu souvent enlever et déshonorer leurs femmes et leurs enfants par les Turcs, observent donc une retenue dictée par l'auguste religion, qu'ils ne méconnaissent qu'affin de satisfaire une vengeance, qui leur est déniée par les lois. Un gouvernement équitable porterait sans doute remède à tant de maux ; car les Grecs, chrétiens et sujets fidèles (*), ne demandent qu'une patrie pour la servir, et un monarque protecteur, afin de l'entourer de respect et d'amour. — Que le croissant, leur ai-je souvent entendu dire, flotte à jamais sur les superbes dômes de Byzance, mais que les chrétiens cessent d'être avilis et persécutés sur la terre qui fut le domaine de leurs ancêtres, et leur berceau. Qu'ils soient soumis à des lois, et non pas abandonnés aux caprices des tigres proconsulaires, qui les déciment comme de vils troupeaux. — Ainsi parlent les fils des Grecs à la vue du labarum arboré sur les bords du Phasé et du Danube. Ils savent que les jours de Constantin sont à leur aurore, et ils inclinent dans la poussière leurs fronts, sur lesquels la divinité a placé la majesté de sa ressemblance, pour demander la grâce d'être des sujets fidèles du grand seigneur, et non pas la proie de ses visirs, ni d'une horde de scélérats qui déshonorent le nom de leur souverain. Tels sont les sentiments des peuplades chrétiennes de la Turquie d'Europe, et en particulier de l'Étolie, sentiments sur lesquels il est impossible de se méprendre (**). »

Tel est aussi le tableau affligeant que nous présente l'histoire de la conquête des Normands en Angleterre. On y voit de même qu'en Grèce, une race étrangère qui parle une langue inconnue au peuple indigène, pleine d'audace et d'ardeur dans le combat, mais féroce dans la victoire, et barbare, tant soit peu moins que les turcs, dans les moyens dont elle fait usage pour affermir sa

(*) On sait que Pouqueville publia son voyage ayant l'insurrection grecque.

(**) Voyage en Grèce Tom. III. p. 234.

domination ; elle attaque les habitants, les défait, les dépouille de leurs propriétés, qu'elle donne en fiefs à ses chefs, elle blesse enfin la nation subjuguée dans ce qu'elle a de plus cher et de plus sacré, dans ses croyances religieuses ; puis, pour éterniser sa propre force, elle poursuit sans pitié les reliques du patriotisme indigène, partout où ce patriotisme a cherché un refuge, dans les défilés, dans les forêts, dans les marais, elle lui fait la chasse avec des chiens, élevés pour ce genre de chasse, comme on poursuit dans les bois les loups et les renards. Mais quel est le résultat de cette persécution systématique, de ce mépris outré pour la liberté autochtone ? la révélation d'un esprit national, et d'une énergie belliqueuse au sein des populations indigènes, dont les conquérants n'eurent aucun pressentiment. Dès ce moment l'Angleterre a ses bandits patriotes, les formidables *outlaws*, qui devinrent la terreur des barons Normands, et qui portèrent plus d'une fois la conquête à deux doigts de sa perte, et dont les exploits, chantés dans mille romances pathétiques, assurent à ces héros l'admiration de la postérité. L'identité des circonstances locales, qui appellent sur la scène l'*outlaw* anglo-saxon et le clephte grec, crée entre ces deux personnages cette conformité de but, de sentiments et d'habitudes, que l'illustre historien Thierry, qui connaissait si bien la Grèce, a fait remarquer dans son histoire de la conquête des Normands. L'amour de la patrie, trop cruellement blessé, fait naître entre la patrie de Karamichali et de Boucovalla, et le pays de Robin-Hood, une intimité de rapports historiques et poétiques, une similitude d'affections et de but, que ni la distance des deux pays, ni la diversité ethnologique, ni enfin la différence

des époques, ne sauraient détruire. Les vastes forêts de la province de Yorck, les lieux les plus fréquentés, près de Londres même, jusque sous les tours des châteaux Normands, les terres basses et marécageuses, les couvents anglo-saxons, furent couverts par des bandes nombreuses, qui refusèrent de se soumettre à la loi du conquérant *jugum renuentibus servitutis*, et choisirent pour séjour le désert et la solitude.

« Les grandes routes, dit Augustin Thierry, où passaient les convois normands, furent infestées par ces bandes armées ; ils enlevaient par ruse aux conquérants ce que les conquérants avaient enlevé par force, et se faisaient ainsi payer la rançon de leurs héritages, ou vengeaient par l'assassinat, le massacre de leurs compatriotes. Ces réfugiés sont appelés brigands par les historiens, amis de la conquête (*latrones, latrunculi, sicarii*) et ces historiens les traitent dans leurs récits, comme des hommes librement et méchamment armés contre un ordre de société légitime. « Il se commettait chaque jour, disent-ils, une foule de vols et d'homicides, causés par la scélératesse naturelle aux indigènes, et par les immenses richesses de ce royaume ; » mais les indigènes croyaient avoir le droit de reprendre ces richesses qu'on leur avait ôtées ; et s'ils devenaient brigands, ce n'était, selon eux, que pour rentrer dans leurs propres biens. L'ordre contre lequel ils s'insurgeaient, la loi qu'ils violaient, n'avait à leurs yeux aucune sanction, aussi le mot anglais *outlaw* (mis hors la loi, bandit, ou brigand) perdit dès lors, dans la bouche du peuple subjugué, son ancien sens défavorable. Au contraire, les vieux récits, les légendes et les romances populaires des Anglais ont répandu une sorte de teinte poétique sur le personnage du banni, sur la vie errante et libre qu'il mène sous les feuilles des bois. Dans ces romances, l'homme mis hors la loi est toujours le plus gai et le plus brave des hommes ; il est roi dans la forêt, et ne craint point le roi du pays. »

Nous citons ce passage avec le même plaisir que nous ressentirions si nous avions écrit une belle page de l'histoire greco-moderne. La tentative d'Augustin Thierry, d'introduire l'autorité populaire dans l'histoire a été couronnée d'un plein succès. Il interrogea dans les légendes,

dans les chroniques écrites soit en vers soit en prose, et jusque dans les superstitions du temps, la conscience de la foule, le témoignage de l'opinion publique. Dans ses mains, les chansons et les ballades chantées par le peuple anglais du temps de Guillaume et de ses fils, ont acquises pour l'histoire de ce peuple une telle valeur historique, une telle autorité de circonstance, que souvent ces rhapsodies décousues donnent une conviction, qui a plus de poids que celle qui est inspirée par la lecture de graves annalistes. Et il en est ainsi, parce que le grand historien approfondit l'esprit de l'époque dont il a entrepris la description, non pas avec les préventions traditionnelles et aristocratiques de la noblesse Normande, mais avec l'impartialité de l'étranger, et, mieux encore, avec l'honorable intention de revendiquer la vérité, en faveur de cette partie de la nation britannique, qui par ses longues souffrances, et par l'oppression qu'elle a subie, représente, à côté des classes privilégiées, l'élément de l'activité et de la liberté. A l'exemple de l'Homère aveugle de l'histoire française, le futur historien du moyen âge grec ne prendra point pour base unique de son récit les annales rédigées par des contemporains, et écrites dans un sens, qui trahit plus ou moins l'esprit prévenu du chroniqueur, et laisse la postérité indécise sur ce qu'elle doit accepter comme vrai; mais avec un talent d'investigation infatigable, avec l'expérience, avec la comparaison critique, et surtout ayant pour guide le cœur, d'où, comme on l'a si bien dit, sortent les grandes pensées, il dirigera ses pas où le regard voit moins clair, et il mettra la main là où l'on croit le moins que se trouve la vérité. Sous le manteau ambitieux de la langue latine, en usage

chez les annalistes Normands, comme dans ces pompeuses périodes des Byzantins qui écrivirent en grec ancien, combien d'erreurs évidentes, combien de préjugés de caste, combien de flagrantes faussetés! En Angleterre de même qu'à Constantinople, près de cet écho de la Cour, près de cet organe du Palais, l'opinion publique restait dans une humble attitude, le sentiment des masses rampait sourdement sur la place publique et était enrégistré dans des pages volantes embellies par le rythme. Ce précieux héritage des siècles, dans le sein duquel on entrevoit le germe de l'enseignement populaire, et qui contient les premiers signes du progrès d'une civilisation nationale, doit être recueilli par nous avec une sollicitude religieuse. Il en ressortira de nouvelles données, accompagnées de leur guide, pour juger le passé. Lorsque les époques d'orgasme, d'effervescence, les périodes de production, et d'originalité, les temps de transition, seront mieux approfondis, ils mettront à jour des faits, qui serviront à remplir plus d'une lacune, et à rétablir dans leur intégrité, des événements de la plus haute importance qui ne nous sont parvenus que dans un état de mutilation déplorable.

Dans l'histoire, et particulièrement dans l'histoire des conquêtes, la poésie populaire est la parole des nations, la défense de la nationalité opprimée. Cette *vox populi*, qui se trouve dans les monuments de la littérature vulgaire, joue dans le drame de l'histoire quasi le rôle du chœur dans la tragédie: c'est la voix de la vérité et de la justice qui se révèle par la bouche de la multitude. Dans les temps ordinaires, lorsque le sentiment universel n'est point comprimé par une force opposée et prépon-

dérante, lorsque les aspirations de la nation se fraient une voie à travers les belles lettres, les sciences et les beaux arts, alors la poésie populaire n'offre au critique et à l'historien qu'un intérêt secondaire. Mais partout où la tyrannie réprime toute expansion de la pensée et de la parole, là les anciens récits, les légendes, les ballades, les chants héroïques et domestiques, presque chaque syllabe, dirons nous, qui tombe des lèvres baillonnées du peuple, tient lieu d'imprimerie, et devient indispensable dans l'histoire de la réintégration historique. Dans ces temps d'épreuves et de souffrances, l'esprit de justice est du parti des larmes.

Sous ce point de vue, les clephtes de la Grèce et leurs chants, doivent occuper une place importante dans l'histoire de l'origine et des progrès de la civilisation moderne : ils doivent servir de point de départ, pour remonter à l'investigation des époques précédentes et des faits qui décidèrent de leur apparition. Ces brigands-poètes sont, pendant l'espace de quatre siècles, les seuls dépositaires des souvenirs locaux, les seuls confidentes du secret que la nation cache dans son sein. Tandis que les érudits, découragés de la triste condition de la patrie, émigrent à l'étranger, et souvent perdent le sentiment de leur origine au point de mettre leur plume au service d'une littérature étrangère, ou bien lorsqu'ils n'abandonnent point le sol natal ils entonnent des jérémiades pathétiques, la tête courbée devant l'idole de l'antiquité, tandis que la littérature savante languit dans la stérilité la plus repoussante, ou se traîne dans le sentier de l'imitation, ces gardiens du présent, ces sentinelles avancées de la révolution, tourmentés par une forte fièvre d'activité, ani-

més par la vigueur que leur communique l'air libre de la montagne, sont les seuls qui ont une pensée qui leur appartienne en propre, et cette pensée se tourne utilement vers la nation, ils sont les seuls qui agissent dans le sens d'une amélioration immédiate, ils sont les seuls dont les paroles et les actions laisseront des traces indélébiles dans le souvenir de la postérité. Grand Dieu, aurais-tu décrété dans ta sagesse, pour l'orgueilleuse Grèce, pour la mère de toute poésie éminente, un moyen de régénération si humble, si modeste, dans l'intention de l'élever dans des habitudes de modération et de charité ! Aurais-tu donné à la poésie moderne pour nourrice la muse rustique des bois et des cavernes, afin de la détourner des grands chemins, des chemins battus, et de lui inspirer le désir de chercher dans ses mélodies de nouvelles intonations ! Si telle est la volonté du ciel, en vain quelques pédants, qui idolâtrèrent aujourd'hui avec un culte en partie affecté les modèles d'un temps destiné à ne plus revenir, en vain disons-nous, quelques adorateurs de l'idolâtrie reculent avec horreur devant une si vulgaire, si plébéienne origine ! Tôt ou tard, la vérité triomphe, et les superstitions disparaissent. Cette poignée de brigands, aussi souverains dans leur domaine solitaire que les pédants de toute littérature sont bassement esclaves de l'objet de leur admiration, assume un caractère historique, qui élève leurs mâles, leurs robustes et harmonieuses productions au niveau des productions classiques. Nous ne croyons point tomber dans l'exagération en disant que cette humble et anonyme poésie des bandes guerrières, est l'image fidèle du régime national sous la conquête, la peinture ingénue de cette longue lutte, qui troubla et

agita la terre grecque pendant quatre siècles, et l'agita aux portes du monde civilisé et à l'insu de tout le monde.

« Les chansons populaires, dit le philhellène Tommaséo, recèlent notre histoire ; cherchons y le bien et non le mal. Les peuples lisent, traduisent et admirent nos chansons : tandis que nous, nous en avons honte et nous en rions ; barbarie civilisée ! Recueillons, frères, notre richesse, avant que le vent des siècles ne la disperse. A la terre nous devons le pain, au peuple le beau : la terre est notre mère, le peuple est notre père (*). »

Nous avons demandé qu'il nous fût permis de nous arrêter à quelques considérations critiques sur le caractère du cleptisme, avant d'entrer dans l'examen de sa poésie. Nous croyons en avoir assez dit, néanmoins, avant d'abandonner le sujet qui traite de l'importance de cette poésie à l'égard de l'histoire, nous sentons le besoin de fixer nos idées avec une preuve tirée de la littérature même de l'occident. Nous ne voudrions laisser aucun doute sur cette vérité, que la poésie populaire exprime plus sincèrement que toute autre le génie de la nation, et qu'elle révèle à l'Europe les premiers efforts de ce peuple vers la renaissance. Nous réclamons donc l'attention du lecteur sur le problème suivant :

Quel est l'élément qui a le plus contribué à populariser en occident l'idée hellénique ? est-ce l'élément de la littérature érudite, ou celui de la parole et de l'action plébéienne de la Grèce ?

Ouvrez les relations de tous les voyageurs qui visitèrent la Grèce, depuis le XVII^e siècle jusqu'à la veille de la révolution. Interrogez les hommes de lettres, les poètes, les historiens qui nous visitèrent, interrogez-les sur

(*) Sciucillo. p. 44.

la condition morale et intellectuelle des habitants. Qui parmi eux, voire le plus savant et le plus perspicace, reconnu, dans le peuple grec, ce levain de l'avenir qui graduellement fermenté par la vitalité naturelle produisit avec le temps la révolte générale ? Qui, guidé par les lettres, instruit par les productions de ce pays, éclairé par les écrits des érudits Grecs, fût en état de prévoir que cette nation reviendrait un jour à la civilisation ? Aucun d'eux. Les dissertations théologiques, les controverses religieuses, la prose encyclopédique, les traités didactiques, enfin jusqu'à la poésie, cette poésie crétoise, si riche de couleur grecque, si privée du génie de la Grèce ancienne, n'ont pas eu la force de dénoncer à l'étranger le secret de l'orgasme du peuple. Le voyageur qui visitait la Grèce, à cette époque, inspiré des préjugés du collège, la tête remplie de réminiscences classiques, et marchant son Pausanias en poche, ne vit que les ruines d'un monde démolí, le cimetière d'une grande civilisation, pas autre chose qu'un musée d'archéologie, confié à la garde de gens qui ignoraient la valeur des trésors qui y étaient renfermés. Quelques uns de ces voyageurs, les plus compatissants, s'apitoyèrent sur le sort de notre race dégénérée : d'autres plus sévères, rejetèrent sur la tête des esclaves grossiers l'infortune de la tyrannie, et éclatant en imprécations, laissèrent la Grèce justement condamnée, selon eux, au supplice éternel.

La littérature d'érudition et d'imitation des quatre derniers siècles est dépourvue de caractère national et d'expression spontanée et éloquente, si elle n'est la manifestation des instincts de la nation, qui se trouve dans la voie des réformes et de la restauration, et qui marche

à grands pas vers l'ère de 1821. Il faut donc que la Grèce soit stationnaire, plongée dans le sommeil et dans l'inaction, ou bien les productions de la classe lettrée ne sont point des productions d'actualité, et par conséquent elles ne sont point modelées sur les proportions grandioses de l'original.

On ne doit donc point être surpris de voir deux des plus illustres poètes de notre siècle s'éloigner de la Grèce avec la conviction douloureuse qu'elle ne reviendrait plus à des jours de gloire. Byron et Chateaubriand ne virent donc pas le frémissement qui agitait le peuple grec depuis 1769, et surtout après les chants du Thyrtée de Pherai, ou bien craignirent-ils d'enregistrer dans leur itinéraire un vœu, dont la réalisation leur semblait impossible? Se pourrait-il faire que l'immortel auteur du *génie du Christianisme* n'ait trouvé d'autre sujet de vénération que les reliques païennes d'un pays qui se préparait à prendre part à la guerre de la croix contre le croissant, à la guerre commandée par le Dieu de la liberté! L'auteur des *martyrs* n'eut, devant les marbres d'Athènes, que des lamentations profanes et des consolations poétiques, et dans la solitude il ne sut qu'évoquer l'ombre de Léonidas, lorsque un demi-million de martyrs, devaient être immolés sur l'autel de la religion! Si le génie de ce poète qui sut animer les déserts de l'Amérique avec l'amour et la piété, ne pressentit point le tumulte de la guerre prochaine, quel autre esprit d'élite, en se séparant de la Grèce, aurait pu adresser aux fils de la Selleide, les paroles du barde écossais: « Venez, venez autour de moi, ô fils de héros, sur cette terre inconnue! » Cette agitation fébrile qui faisait tressaillir les peuples

de l'Épire, de l'Acarmanie, et de l'Achaïe, n'échappa point à l'intuition poétique de Byron, lorsque, encore enfant, il visitait la cour d'Ali-pacha. Il y vit le pallicare grec, armé de pied en cap, et il se demanda à quel autre usage le pallicare pouvait-il destiner ces armes sinon à revendiquer la liberté perdue. Il discerna le feu qui brillait dans son regard, et il crut y reconnaître la flamme de l'amour de la patrie. Poussé par la curiosité, il voulut visiter même la demeure des *clephtes*. Il prit part à leurs repas, il rompit le pain avec eux, il porta les toasts qu'ils portèrent, et il assista à leurs danses. Cette scène intéressante, qui nous montre un baron anglais au contact de la *rustica progenies* des bois, est admirablement retracée par le poète dans l'itinéraire intitulé: *Childe-Harold*. Cette scène est l'occasion de lamentations, de reproches, et de vagues pressentiments; il met une Grèce ancienne en présence d'une Grèce moderne, ce qui est déjà un symptôme d'un revirement de l'opinion dominante sur le caractère de ce pays: enfin tout dans cette page du *Childe-Harold* porte le cachet d'un vif contraste, de même que l'âme du poète se trouve dans une oscillation de doutes et de craintes.

« La nuit était très obscure, écrit son compagnon de voyage Hobhouse: mais grâce à la splendeur des feux allumés autour de nous, nous pouvions découvrir les forêts, les précipices, et le lac; ce fond encadrait bien l'aspect sauvage des danseurs, et nous offrait une scène, qui eût été un magnifique tableau pour un roman, dans le genre des mystères d'Udolphe. »

Ces jeunes gens assistaient réellement à un mystère: c'était en effet un roman qui bientôt allait devenir de l'histoire. Mais laissons parler le poète lui-même. Son tableau

a trop de rapports avec le sujet qui nous occupe, et lui même a acquis de trop nombreux droits à la vénération des Grecs, pour qu'il ne nous soit point permis de rapporter ici les passages les plus importants. C'est la première fois que le nom d'une Grèce moderne héroïque se trouve, quoique d'une manière peu distincte, sur les lèvres d'un enfant de l'Europe. Cet augure tout nouveau pour la renaissance hellénique, n'est certes point inspiré ni par les méditations du cabinet ni par les rapports avec les savants de la nation. Il faut bien le remarquer : le pressentiment lui vient au milieu d'un groupe de clephtes, au son des chants populaires, à l'aspect de la nature sauvage, qui nourrit les âmes hardies, au réffet des feux que traversent les ombres de la nuit, image du chaos à la veille de la création et de la lumière.

« Les feux de la nuit étaient allumés sur le rivage : le repas était terminé ; la coupe pleine de vin pourpré circulait rapidement, et celui que le hasard eût amené en ce lieu eût été émerveillé. Avant que l'heure silencieuse de minuit fût passée, les pallikars commencèrent la danse de leur pays. Chacun déposa son sabre, et, se tenant tous par la main, la troupe se mit en branle en hurlant un chant barbare. »

« Childe-Harold, se tenant à l'écart, contemple, non sans plaisir, leurs ébats et leur joie rude, mais inoffensive. Et, en effet, il faisait beau voir leur gaieté barbare, mais décente, leurs visages où se reflétait la flamme, leurs gestes pleins de vivacité, leurs yeux noirs et brillants, leurs longs cheveux, retombant en boucles jusqu'à la ceinture, tandis qu'ils entonnaient en chœur ces paroles, moitié chantées, moitié hurlées : »

Les paroles, que le poète met dans la bouche des pallikares, semblent calqués sur le modèle de l'harmonie clephtique, et rappellent quelques passages des chansons albanaises. Ici pourtant, l'élégance d'une société raffinée et la délicatesse de l'art se font entrevoir sous les apparences rustiques de la muse Epirote.

1. Tambourgi ! Tambourgi ! vos sons chers à la gloire

Promettent aux vaillants la guerre et la victoire ;

Ils vont porter la joie à Chiméra, à Souli.

Les fils des montagnards au loin ont tressailli.

2.

Sous sa capote à poils et sa blanche tunique

Qui plus qu'un Souliote est fort et courageux ?

Abandonnant au loup son troupeau pacifique,

Dans la plaine il descend comme un fleuve orangeux.

3.

D'un ami déloyal quand je punis l'offense,

Mon ennemi vivrait ! Non, de partous les dieux !

Mon fidèle fusil servira ma vengeance ;

Le cœur d'un ennemi, quel but plus glorieux ?

4.

La Macédoine envoie une race vaillante ;

Du sein de leurs forêts ont pris leur essor :

Des écharpes de feu la couleur éclatante

A la fin du combat sera plus rouge encor.

6.

Je ne demande pas du plaisir, des richesses ;

Co qu'achète le faible est conquis par le fort,

Mon sabre me vaudra la vierge aux longues tresses,

En dépit d'une mère et de son vain effort (*).

11.

Selictar ! du fourreau tire le cimeterre !

Tambourgi ! donnez-nous le signal de la guerre !

(* La pensée est trop brutale pour quelle soit clephtique.

Montagnes ! vos enfans partent pour les combats.

Ils reviendront vainqueurs, ou ne reviendront pas ! »

Ce portrait du cléphte n'est point certes d'une ressemblance parfaite; mais sous ces traits on semble reconnaître le Souliote qui combattait sous l'Acropole. Le poète n'a pas entièrement saisi l'esprit de l'institution cléphtique, mais il en a pressenti vaguement la mission : ce sont les préliminaires de cette guerre qu'il chantera plus tard. Byron, entouré de Souliotes, est le croquis des événements tumultueux qui devaient se passer à Missolonghi.

Et croirait-on jamais que cette heureuse inspiration en faveur du Grec devrait être immédiatement suivie du découragement et du dédain? Le poète a à peine écrit son dityrambe à la liberté, qu'il retombe dans la mélancolie des voyageurs-érudits, et il adresse au génie du *classicisme* cette fameuse élégie, qui respandit de tant d'enthousiasme, d'éloquence et de passion. Lorsque, nouvel Orphée, aux sons de sa flûte, il donne la vie aux objets inanimés, il se souvient alors de la trépassée, et il court au séjour des ombres à la recherche d'Eurydice :

« Belle Grèce, triste reste d'une gloire qui n'est plus ! disparue et pourtant immortelle, déchue et grande encore ! Qui maintenant guidera tes enfans épars ? qui brisera leur esclavage qu'un long temps a consacré ? Ah ! qu'ils ressemblent peu, ces Grecs, à tes fils d'autrefois, qui, victimes, sans espoir, marchèrent à un trépas volontaire dans le défilé sépulcral des froids Thermopyles ! Oh ! qui rallumera ce généreux courage, et, s'élançant des rives de l'Eurotas, t'éveillera dans ton cercueil ? »

« O génie de la liberté ! lorsqu'aux remparts de Phylé tu étais avec Thrasybule et sa troupe d'immortels conjurés, pouvais-tu prévoir les temps douloureux qui détruisent le charme et font la verdure de cette plaine de l'Attique, ton glorieux domaine ? Ce n'est pas à trente tyrans qu'est asservie aujourd'hui la Grèce ; à chaque pas on y rencontre un brutal oppresseur. Ses fils ne se révoltent point ; ils se bornent à de vains rai-

leries, tremblent sous la main musulmane qui les chatie ; naissant, mourant esclaves. Leurs paroles, leurs actes n'ont plus rien de l'homme ! »

« Combien ils sont changés en tout, sauf la forme extérieure ! En voyant le feu qui étincelle dans leur regard, qui ne croirait que leur cœur brûle de nouveau de ta flamme non éteinte, ô liberté perdue ! Beaucoup d'entre-eux rêvent encore que l'heure approche qui doit leur rendre l'héritage de leurs pères. Ils soupirent après les armes et les secours de l'étranger ; et ils n'ont pas le courage de combattre leurs féroces ennemis, et d'effacer leur nom déshonoré du livre funèbre de l'esclavage. »

« Esclaves héréditaires ! ne savez-vous donc pas que ceux qui veulent être libres doivent s'affranchir de leur propres mains ? C'est une conquête qu'ils ne doivent attendre que de leurs bras. Votre délivrance sera-t-elle l'ouvrage du Gaulois ou du Moscovite ? Non ! ils triomphent peut-être de vos oppresseurs, mais les autels de la liberté ne s'allumeront pas pour vous ! Ombres des Hilotes, triomphez de vos tyrans : Grèce, tu as beau changer de maîtres ; c'en est fait des jours de ta gloire, mais non de tes jours de honte. »

« La ville enlevée au gisour par les sectateurs d'Allah, le gisour peut encore l'arracher à la race d'Othman ; et l'impénétrable tour du sérail peut recevoir encore le franc belliqueux, son premier hôte ; la nation rebelle des Wababites, qui eut naguère l'audace de dépouiller la tombe du prophète de ses pieux trésors, peut se frayer jusque dans l'occident une route sanglante ; mais jamais la liberté ne visitera ce sol maudit, et à travers des siècles d'un labeur sans repos, l'esclave y succédera à l'esclave. »

Si la liberté ne doit jamais visiter ce sol maudit : si ces *hilotes*, ces *esclaves héréditaires* ont la témérité de combattre leurs féroces ennemis, s'ils peuvent un jour effacer leur nom déshonoré du livre de l'esclavage, le poète nous le dira avec son chant de cygne, l'orsque le soulèvement de la Grèce sera général.

Ce qui est encore mieux, ce sera la voix grave de l'histoire qui nous le dira, lorsque la réalité des faits successifs, l'aura détrompé, lorsqu'elle émettra son jugement, ayant sous les yeux des pièces justificatives. Les lignes suivantes faisant allusion à la nature de la régénération

grecque valent mieux que grand nombre d'harmonies, de méditations et mélodies poétiques :

« Un grand peuple ne se subjugue pas aussi promptement que semblent le faire croire les actes officiels de ceux qui le gouvernent par le droit de la force. La résurrection de la nation grecque prouve que l'on s'abuse étrangement en prenant l'histoire des rois, ou même des peuples conquérants pour celle de tous les pays sur lesquels ils dominent. Le regret patriotique vit encore au fond des cœurs, longtemps après qu'il n'y a plus d'espérance de relever l'ancienne patrie. Ce sentiment, quand il a perdu la puissance de créer des armées, crée encore des bandes de partisans, des brigands politiques dans les forêts, ou sur les montagnes, et fait vénérer comme des martyrs ceux qui meurent sur le gibet (*). »

Ce court exposé suffit pour mettre en relief la prééminence de l'activité nationale sur la stérile abondance des productions des hommes de cabinet, des savants, et son influence sur l'opinion publique en Europe, au moyen d'actes réels et des chants populaires. Recherchons à présent les premières sources de la poésie populaire en Grèce.

(La suite prochainement).

Nouvelles diverses.

On lit dans la *Gazette de Midi* du 20 Juillet :

Le paquebot des Messageries Impériales le *Simois* nous

apporte la lettre suivante :

Constantinople, 10 Juillet.

« Le *Journal de Constantinople*, de ce jour, débute par une tirade très emphatique contre les journaux de l'Eu-

(*) Thierry. Introduction à l'histoire de la conquête de l'Angleterre.

rope, qui représentent la Turquie en proie à l'agitation et aux désordres que la publication du *hat-houmayoun* a soulevés, en réveillant le vieux fanatisme musulman et l'antipathie des sectateurs de Mahomet contre tous ceux qui ne sont pas de leur religion. Il cherche à faire envisager les scènes atroces qui ont eu lieu sur tant de points différens comme des faits isolés, et il va même jusqu'à vouloir établir que les torts sont du côté des chrétiens, et cela en dénaturant des événements qui sont trop connus pour que l'on puisse désormais les interpréter d'une façon ou d'une autre.

« Il est faux que l'aggression soit venue du côté des chrétiens. Tous les rapports que je vous ai faits sur les événements de Naplouse, de Marach, de Varna, d'Ismid, et l'affaire de l'officier tunisien ici, sont de la dernière exactitude ; seulement, j'ai omis de dire quelque chose pour cette dernière ; c'est que l'origine de cet assassinat vient de ce que les Tunisiens qui chargeaient leurs transports de troupes et de matériel, s'étaient emparés violemment des premiers venus parmi les chrétiens qu'ils avaient rencontrés dans la rue, et les forçaient de transporter leurs effets, en les détournant de leurs travaux et de leurs occupations.

« La résistance d'un matelot ionien, qui fit tomber du haut d'un mât celui qui voulait lui faire serrer les voiles par force, amena son arrestation et puis son assassinat. Il paraît que le vrai coupable n'est pas arrêté.

« L'horrible affaire du viol et de l'assassinat d'une chrétienne a donné une nouvelle preuve de la partialité musulmane. D'abord le pacha, principal auteur du crime, a été mis de côté. Tout retombe sur des subalternes ; le

caporal Mustapha et un cuisinier bulgare. Ces derniers seront sans doute déclarés coupables, mais le premier a l'air si rassuré, si joyeux, qu'il compte peut-être sur une grâce officielle ou secrète. Et pourtant ce tribunal compte parmi ses membres deux musulmans honorables et zélés pour l'honneur de leurs pays ; mais que peuvent-ils contre le fanatisme ?

« Oui, je le répète et je le soutiens, sans passion et sans haine, mais en témoignage de la vérité. Il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais de justice en Turquie ; il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais d'égalité politique et civile pour les chrétiens ; et ceux qui veulent tromper l'opinion publique de l'Europe commettent plus qu'un crime ; ils se font les complices de tous les crimes passés, présents et futurs ; ils paralysent les intentions de ceux qui veulent sincèrement améliorer la position des infortunés rayas ; en un mot, en croyant servir la Turquie, ils la poussent à sa perte et seront les auteurs principaux de sa ruine. »

— Nos lettres de Candie nous parlent d'un acte de haute munificence du Sultan, auquel nous nous empressons de rendre hommage.

« Il y a trois jours, un firman du Sultan a été lu, à l'hôtel du gouverneur, en présence de l'Evêque de Cydonie et de plusieurs des notables de cette île, dans lequel S. M. accédant à la construction d'une Eglise Orthodoxe dans la ville de Chanée, a souscrit à cette œuvre, pour la somme de 100 mille piastres, que Véli-pacha a de suite comptées à l'Evêque, en lui notifiant que le désir du Sultan, ainsi que le sien propre, est de voir prospérer les habitans de l'île. »

— On nous écrit de Cydonie, en date du 12 Juillet.

« Depuis Pergame, jusqu'aux confins d'Adramitte, les brigands et les malfaiteurs (Zeibeeks) se sont tellement multipliés, que les propriétaires peuvent rarement, et avec beaucoup de précaution, aller visiter leurs propriétés, et que les ouvriers se refusent à se rendre dans la campagne. Des villages entiers sont assaillis et pillés, tel que celui de *Kambacoum*, situé au bord de la mer et habité par cent familles de laboureurs chrétiens, qui dans la crainte de voir leurs habitations brûlées, se sont tous dispersés.

On ne saurait se faire une idée des horreurs qui se commettent ! Les autorités du lieu ne peuvent ou bien ne veulent point réprimer ces désordres.

On a expédié à deux reprises, des troupes composées de réguliers musulmans et de gardes-forestiers chrétiens à la poursuite des malfaiteurs, mais après avoir parcouru un espace de quatre à cinq lieues, ces troupes sont rentrées sans les avoir rencontrés. »

— Nous lisons dans la correspondance du Phare d'Othrys.

« On nous écrit de Thessalie, qu'au village de Kornesi, quarante brigands ont assailli la maison nouvellement bâtie du nommé Zacharia ; après l'avoir pillé, ils y ont mis le feu et se sont en allés en emmenant son fils avec eux. »

— « Des brigands turcs en nombre considérable, sont entrés dans un village voisin de la ville de Lepsisti, en Macédoine, y ont capturé le maître d'école avec tous ses élèves et ils demandent 500 mille piastres pour leur rachat. »

— Nous lisons dans le journal de Constantinople en date du 28 Juillet.

« Des lettres de Trébisonde annoncent, que des trou-

bles ayant éclaté du côté de Van, dans le Kurdistan, le 4^{me} et le 5^{me} régiments de ligne de l'armée d'Anatolie s'étaient mis en marche pour se rendre sur les lieux et y rétablir le tranquillité. »

— On écrit de Monastir au même journal, « que les Monténégrins ont franchi leurs frontières avec d'assez grandes forces et qu'ils ont cerné Palanga. »

« Kurchid-pacha prenait ses dispositions pour les châtier. »

— C'est avec un vif sentiment de satisfaction, que nous annonçons à nos lecteurs la nouvelle de l'entière extermination des bandes de brigands qui infestaient depuis quelque temps une partie de la Grèce continentale.

Nous félicitons le gouvernement de cet heureux résultat; nous n'en avons jamais douté, surtout depuis que des mesures énergiques ont été prises pour leur poursuite. Qu'il nous soit permis de rappeler aujourd'hui à ceux qui prétendaient que la Grèce entière était désolée par le brigandage, ce que nous avons plus d'une fois soutenu, que le nombre des malfaiteurs répandu dans les deux provinces de l'Attique, et de la Lévadie, ne s'élevait pas à plus de 30 individus; qu'étant poursuivis par la force armée, ainsi que par les habitants de la campagne, il leur aurait été impossible d'échapper tôt ou tard au sort qui les attendait. Divisés par petites bandes, ils auraient pu encore se maintenir dans leurs repaires et se soustraire aux recherches des autorités, mais réunis, leur extermination devenait infaillible.